

# EXTRAIT de KINESCOPE n° 19

La réforme de la formation initiale et notamment son universitarisation sont de véritables enjeux pour l'évolution et la reconnaissance de la profession.

Dans le précédent numéro de kinéscope le **CNKS** donnait sans à priori des premiers éléments de cadrage pour - une fois la réingénierie suffisamment avancée - une négociation nécessaire du dispositif (durée de la formation, répartition théorie / clinique, niveau du diplôme, grade universitaire ...).

Aux fins d'affiner ces premières orientations, de les conforter ou de les amender le **CNKS** - contributeur aux travaux de réingénierie de la formation initiale au sein du groupe de travail ministériel - a souhaité recueillir par enquête un premier avis des kinésithérapeutes salariés... auprès des 130 participants aux XIV<sup>èmes</sup> JNKS QUIMPER 2010.

Tels que rapportés lors de son conseil d'administration de juin 2010 Kinéscope publie ci-après les premiers résultats bruts sans autres interprétations :



**La formation initiale doit-elle conduire à maîtriser tous les domaines professionnels à l'issue du DE**

OUI 30 %

**NON 70 %**

**Une formation en santé publique dans le cursus du DE est indispensable**

OUI 94 %

NON 06 %

**La durée d'intégration d'1 stagiaire dans une équipe professionnelle est au minimum de**

3 semaines 09 %

4 semaines 21 %

5 semaines 28 %

**6 semaines 32 %**

+ de 6 semaines 10 %

**La durée de formation initiale conduisant au DE doit être de**

3 ans 15 %

**4 ans 70 %**

5 ans 15 %

8 ans 00 %

**Des diplômes de « pratiques avancées » ou « d'expertise » doivent-ils être mis en place**

NON 11 %

**OUI 89 %**

**La profession doit-elle devenir une profession « médicale à compétence limitée »**

**NON 65 %**

OUI 35 %